

Soirée évaluation des PEDT

Réseau des acteurs éducatifs dans l'Orne

Mardi 13 décembre à Argentan

Evaluation des PEdT : enjeux et problématiques

ENJEUX D'UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES PEDT

- ▶ 4 caractéristiques essentielles à identifier au départ :
- Que veut dire évaluer ?
- Pourquoi on évalue ? Quels sont les possibles et le souhaitable en la matière ?
- Quels sont les objectifs et, parmi eux, les plus prioritaires ?
- Sur quoi porte l'évaluation ?

QUE VEUT DIRE ÉVALUER ?

- ▶ Evaluer peut vouloir dire « objectiver » et notamment « mesurer » les résultats ou plutôt apprécier l'évolution du degré d'atteinte des objectifs à partir de données pré-identifiées

POURQUOI ÉVALUER ?

- ▶ Pour « expliciter l'implicite » et de dépasser et/ou faire évoluer les représentations, d'aider les professionnels et acteurs à les dépasser, pour mieux appréhender la réalité et **dépasser les constats issus des bilans.**
- ▶ On doit se poser la question : Evaluer l'efficacité et/ou l'efficience ?

On chercherait plutôt à mesurer, à partir d'un point de départ identifié, les évolutions et les progrès réalisés et à s'appuyer dessus pour avancer. On évalue en fait une dynamique pour la prolonger plutôt que faire un simple constat.

QUELS OBJECTIFS ?

- ▶ Produire **un effet de levier** pour améliorer le résultat du projet et se rapprocher de ses objectifs (**≠** contrôle figé et daté)
- ▶ Identifier les **« plus-values »** propre au PEdT, dégager des solutions et perspectives, des pistes de progression
- ▶ Pérenniser les **effets positifs**

SUR QUOI PORTE L'ÉVALUATION ?

- ▶ On ne peut pas tout mesurer et il faut sélectionner un nombre minimum de données significatives pour les interpréter dans l'analyse.
- ▶ Il n'y a pas d'évaluation idéale et exhaustive et il s'agit toujours d'un « compromis acceptable » en fonction des conditions, des moyens et du temps disponibles, des objectifs fixés, donc d'un équilibre à trouver.

Pour cela, évaluer c'est interroger d'abord les hypothèses, les objectifs, les démarches, les méthodes, les outils, le partenariat, la coopération, les parcours, identifier les « bonnes pratiques », « porter un regard critique et argumenté sur le sens du projet ».

SUR QUOI PORTE L'ÉVALUATION ?

Neuf caractéristiques des critères d'une évaluation ont été mises en évidence par Marc Demeuse et sont évoquées pour guider la formalisation des objectifs et la démarche, pour l'interroger : **l'impact, la pertinence, l'efficacité, la durabilité, l'à-propos, la flexibilité, la cohérence, l'efficacité, la synergie du projet éducatif, des parcours et des actions au bénéfice d'enfants sujets et acteurs.**

SUR QUOI PORTE L'ÉVALUATION ?

IMPACT : lien de conformité entre les résultats du projet non-voulus ou explicités et les exigences de l'environnement. Effet de ces résultats sur l'environnement.

EFFICACITE : degré d'atteinte des objectifs visés, voulus. Rapport entre les objectifs voulus et les effets voulus ou induits effectivement obtenus (capacité à obtenir un « résultat positif »).

EFFICIENCE : degré d'atteinte des objectifs visés en rapport aux moyens mobilisés (« rendement », « productivité »).

PERTINENCE : rapport entre les besoins identifiés et les intentions ou les objectifs.

COHERENCE : rapport entre les ressources mobilisées et les objectifs.

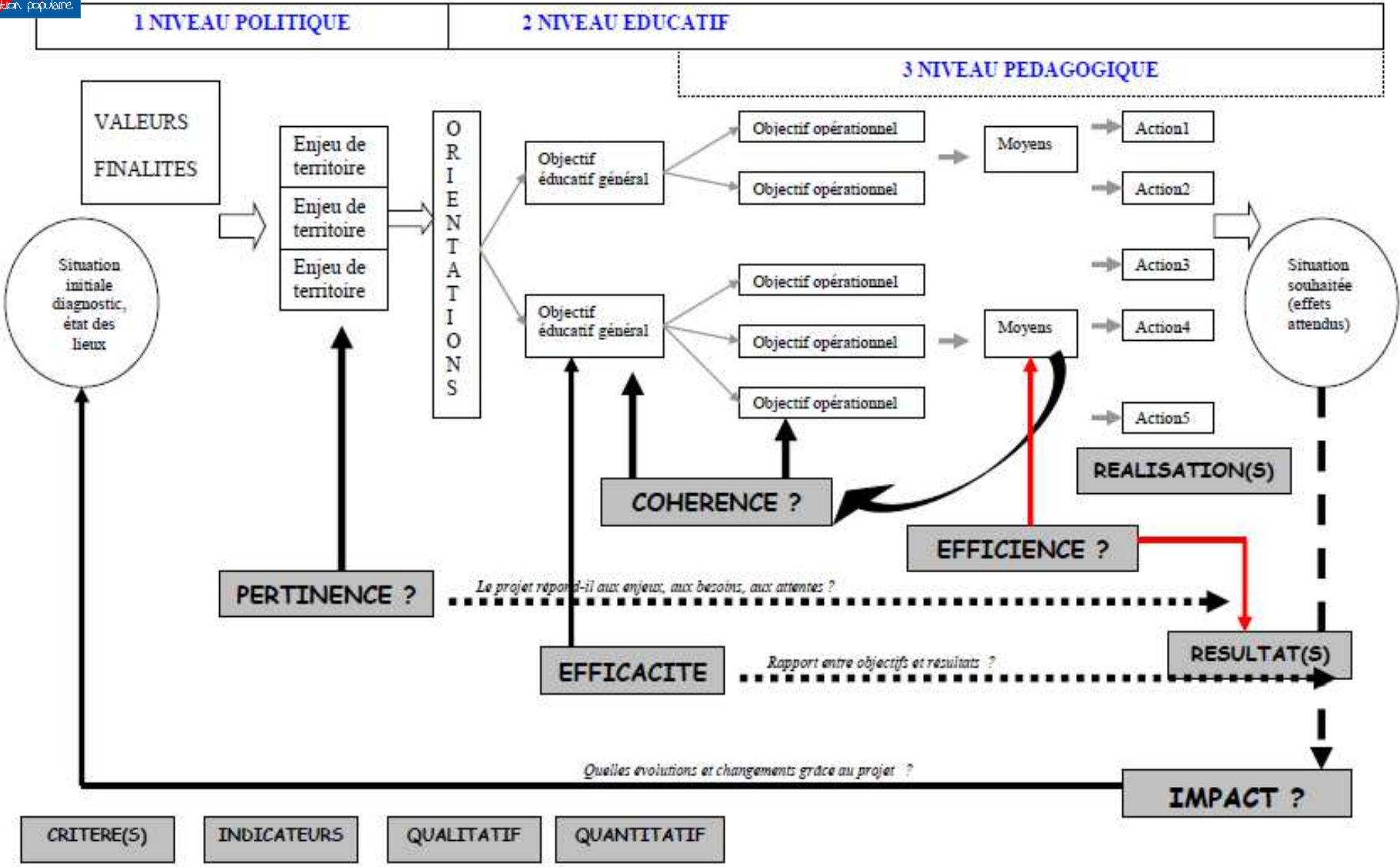
A PROPOS : prise en compte des contraintes liées au contexte et au terrain dans l'élaboration du projet ou de l'action.

DURABILITE : rapport entre les objectifs visés et le maintien dans le temps des résultats.

SYNERGIE : degré de mise en place et de coordination des moyens, interaction entre acteurs.

FLEXIBILITE : capacité d'adaptation

CE QUI EST MESURABLE PAR L'EVALUATION



Deux modèles alternatifs d'évaluation émergent en réaction à l'inadéquation du « modèle technocratique ». Ces modèles sont repris sous la bannière d'évaluation participative dont émergent deux grandes approches : pluralistes et démocratiques.

	Modèles	Objectifs	Participants	Rôle de l'évaluateur
Logique d'expertise	Evaluation technocratique	Diagnostic et contrôle	Principalement les experts	Expert
Logique participative	Evaluation démocratique	Nourrir le débat démocratique	Les citoyens Les opérateurs	Facilitateur
	Evaluation pluraliste	Apprentissage et changement	Les décideurs Les opérateurs Les bénéficiaires	Médiateur

DES INCONTOURNABLES

- ▶ Il est aussi préférable de bien réaliser et d'anticiper que **toute évaluation a un effet par elle-même, des conséquences sur les dispositifs, les actions, les professionnels**, non seulement ceux engagés dans des actions du PEDT mais aussi des services de droit commun associés (éducation nationale, départements, communes) et même sur les partenaires associatifs des actions. Et ceux-ci le savent ou le craignent et peuvent agir en fonction. Ils peuvent modifier les conditions et résultats si on n'anticipe pas ces effets.
- ▶ **L'évaluation ne doit donc pas être perçue comme un jugement de valeur sur les personnes mais comme un outil de pilotage et d'action collectif, partagé.**
- ▶ Il faut expressément l'explicitier au départ de l'évaluation avec les acteurs mais aussi les responsables dans un **cahier des charges**.
- ▶ **La légitimité de l'évaluation et du pilote/chef de projet de l'évaluation** est aussi essentielle, y compris dans le cas d'une évaluation interne.
- ▶ Le cahier des charges doit engager tous les partenaires institutionnels qui doivent être associés à sa rédaction et **mandater** explicitement l'opérateur.

MÉTHODE ET OUTILS : PRINCIPES

- ▶ L'évaluation d'un projet éducatif fait partie du projet lui-même et devrait être pensée et mise en œuvre dès le début,
- ▶ Avant de lancer une évaluation, il est indispensable d'en fixer les objectifs et la nature des résultats attendus, d'en circonscrire le périmètre, d'en décrire la méthode et les outils, les acteurs et les objets, le calendrier, le rendu.
- ▶ Il faut aussi différencier l'auto-évaluation, l'évaluation externe et l'évaluation participative **de l'apport d'un tiers extérieur expert – médiateur – témoin garant du respect du cadre préétabli** et des règles déontologiques et de droit
- ▶ En matière d'éducation, de projets éducatifs, l'évaluation participative est donc la méthode communément reconnue comme la plus adaptée. Dans une démarche projet, l'évaluation est nécessairement partagée avec les acteurs et contribue à leur formation. Elle associe aussi les partenaires institutionnels.

UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION EN QUATRE PHASES :

- ▶ **L'exploration initiale** comportant l'analyse du mandat : Quel contexte ? Quelle(s) stratégie(s) éducative(s) ? Quelles références pour le projet ? Quels objectifs ? - et la problématisation – A quelle(s) question(s) fondamentale(s) l'évaluation doit-elle répondre ?
- ▶ **La procédure de référentialisation** : Quelles dimensions observer ? , Quels aspects représentatifs doit-on choisir pour porter un jugement et définir ainsi les critères ? Quelles caractéristiques observables des critères choisit-on pour vérifier leur degré d'atteinte et définir les indicateurs ?
- ▶ **L'instrumentation** : Quels outils employer pour renseigner les indicateurs ?
- ▶ **L'interprétation, l'analyse** : Quelles significations apporter aux résultats ?

UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION EN QUATRE PHASES :

Les **outils** sont connus et identifiés et peuvent être associés : recensement de données, traitement statistique, interprétation des résultats, confrontation à des contributions qualitatives obtenues par des entretiens individuels et collectifs, des enquêtes, en mobilisant des travaux scientifiques antérieurs, des comparaisons avec des projets similaires, de même nature, l'organisation de séminaires de travail, de formations, de journées d'information, de partage et de diffusion des résultats.

Objectiver le plus possible l'analyse pour échapper au jeu des représentations, des ressentis à chaud ou des présupposés ou ne pas en rester prisonnier.